

Formation à l'utilisation en sécurité grue à tour GME-GMA

CACES ® R487 catégorie(s) : 1 et ou 3

Durée en heure(s) : A définir

Durée en jour(s) : A définir

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Toute personne débutante ou expérimentée.

Conducteur permanent ou occasionnel.

Conducteur sans activité de production (location, maintenance, démonstration...)

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir connaissance de la langue française pour la compréhension des consignes ou autres.
- Bénéficier d'une aptitude médicale
- Être titulaire de l'AIPR opérateur (recommandé)

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur et posséder les capacités physiques

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30

12 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur salarié AMG.Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Grue(s), élingues, chaines, charges diverses, parcourt selon Recommandation
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :

Lieu : 15 route de Cheptainville 91630 Marolles en Hurepoix ou site client

Délai d'accès 11 jours

Demande urgente nous contacter

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle

- Gilet haute visibilité - Tenue en fonction de la météo
- Gant de manutention
- Casque avec jugulaire - Chaussure ou botte de sécurité

CONDITIONS DE REUSSITE :

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Code RS catégorie 1 : RS6880

Code RS catégorie 3 : RS6936

Certificateur INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront : connaître la recommandation R487, les devoirs et responsabilités des conducteurs de grue, être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, du ou des grues concernés maîtriser la conduite en sécurité, de la ou des grues concernés, pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions, obtenir son CACES®, dans la ou les catégories concernées

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique :

Citer les rôles et responsabilités

Identifier :

- Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle

Les types de grues et catégories CACES® correspondantes

règlement et textes de la recommandation r487

Identifier les caractéristiques fonctionnelles et conditions d'utilisation courantes

Identifier les différents organes de services et dispositifs, ainsi que leur rôle

Evaluer l'adéquation de la grue à tour à une opération de levage donnée

Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir, appliquer les règles de mise en œuvre des accessoires de levage, détecter les principales anomalies

Formation pratique :

Effectuer les vérifications journalières: présence des documents réglementaires, procéder à une vérification visuelle de la grue à tour et des protections, vérifier le bon fonctionnement.

Manoeuvres et exercices spécifique à chaque grues

S'assurer de l'adéquation de la grue à tour à la manutention à réaliser

Translation sur rail (en option)

Conduite depuis le sol au moyen d'une

télécommande (en option pour la cat 1)

Conduite en cabine (en option pour la catégorie 3)

respect des consignes pour une conduite en sécurité, fin de poste

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

Test CACES ® comprenant un examen théorique et un examen. **Testeur certifié est AMG FORMATIONS** certificat INRS N° D-613-01 ou sous traitant habilité et certifié **CACES ®**

Contrôle continu pour la partie pratique

Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.

Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.

Une attestation de fin de formation sera remise au participant précisant s'il a acquis ou non les compétences visées.

Une feuille d'émargement attestant de la réalisation sera délivrée à l'employeur.

Un CACES ® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.